VEILLEE

Une veillée à thème sera proposée le jeudi 25 et le mardi 30 au soir à tous les enfants.

TARIF: hébergement, repas du soir, petit déjeuner : 7 €

Renseignements à la MJC ou à l'Accueil de Loisirs.

Les AIDES

- Les bons vacances CAF ou MSA (à apporter lors de l'inscription)
- Les aides des Comités d'Entreprises seront déduites seulement sur présentation d'un justificatif.

Pendant les vacances la MJC c'est aussi

Des activités ados pour les 11-17ans

Une formation BAFA du 20 au 27 octobre 2018 à Tournon

Plus d'informations sur notre site www.mjc-herbasse.fr

Un programme de cinéma pour les enfants

mic.herbasse

Un grand évènement jeunesse le 27/11 à St Donat

Nos principaux objectifs sont :

- Rendre l'enfant acteur de ses vacances
- Favoriser l'ouverture et la diversité des échanges culturels
- Sensibiliser au vivre ensemble et au respect de l'environnement
- Inciter les familles à une participation active au sein de l'accueil de loisirs

Pour cela l'équipe d'animation proposera des activités thématiques pour permettre à vos enfants de s'évader du rythme de la vie quotidienne. Ils découvriront à chaque fois de nouveaux mondes féériques, à l'imaginaire varié.

Vacances Automne du 22 octobre au 2 novembre 2018



Devenir citoyen

Bienvenue à



l'Auberge du Champognon Gourmand

Relevez les défis des cuistots



Redonnez les étoiles à l'auberge

Maison des Jeunes et de la Culture Centre social du pays de l'Herbasse

1242 avenue du Général de Gaulle

26260 Saint Donat sur l'Herbasse - Tel.: 04.75.45.12.36 Mail: centreloisirs@mjc-herbasse.fr www.mjc-herbasse.fr

Les Horaires

Accueil des enfants de 4 ans à 10 ans à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Accueil le matin à partir de 7H15 et début des activités à 9H00.

Accueil avant le repas de 11h30 à 12h.

Accueil l'après midi à partir de 13h30 et début des activités à 14H00.

Repas, collations, goûters prévus sur place

ATTENTION: Départ du soir de 17h30 jusqu'à 18h30.

Carifs

(Le règlement se fait lors de l'inscription)

QF	Journée		1/2 journée		1/2 journée et repas		jour sans repas	
	ARCHE	Ext.	ARCHE	Ext.	ARCHE	Ext.	ARCHE	Ext.
0 à 359	9	13.50	3.50	5.25	6	10.25	7.60	10.50
360 à 564	9	14.50	3.50	5.75	6	10.75	7.60	11.50
565 à 720	9	15.50	3.50	6.25	6	11.25	7.60	12.50
721 à 900	9	16	5.30	6.50	7.80	11.75	8	13
901 à 1200	10.20	16.50	5.80	6.75	8	11.75	9.20	13.50
1201 à 1500	12.20	17	6.50	7.25	9	12.25	11.20	14
1501 et +	16.15	17.50	8.57	8.75	10.80	12.75	14.60	15

- L'adhésion à la M.J.C de 9 €/an est obligatoire.

Valable du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019

- Aucun remboursement ne sera effectué pour une absence non justifiée par un certificat médical.
- ARCHE AGGLO accompagne financièrement l'accès à l'accueil de loisirs aux enfants du territoire



Bulletin d'inscription

(Le règlement se fait lors de l'inscription)

Mon fils/ma fille
Téléphone _
N° d'allocataire :
QF:

	Matin	Repas	Après-midi	Journée	Veillée
Lundi 22 octobre					
Mardi 23 octobre					
Mercredi 24 octobre					
Jeudi 25 octobre					
Vendredi 26 octobre					
Lundi 29 octobre					
Mardi 30 octobre					
Mercredi 31 octobre					
Vendredi 2 novembre					